



La Société internationale de tai chi taoïste aidera à rebâtir des écoles à Haïti

TORONTO, le 19 janvier -- Le conseil d'administration de la Société internationale de tai chi taoïste a décidé de participer aux efforts internationaux visant à soulager les victimes du séisme qui a frappé Haïti la semaine dernière. La Société engagera au nom de ses membres une somme d'au moins 25 mille dollars pour la reconstruction d'écoles et l'implantation de programmes éducatifs dans ce pays.

Tel que ce fut le cas par le passé, lorsque des tragédies ont sévi au Kosovo, au Sri Lanka et au Sichuan, la Société a choisi de ne pas participer aux efforts de première ligne, qui sont habituellement financés adéquatement par les gouvernements et les grandes ONG. Encore une fois, elle a opté de prendre part à la reconstruction d'écoles, en partenariat avec un organisme non-gouvernemental qui assure déjà une présence sur le terrain.

La Société est actuellement en pourparlers avec une fondation qui a pied-à-terre à Montréal et qui élabore des programmes éducatifs à Haïti depuis 1976. Bien qu'il reste à s'entendre sur un projet spécifique -- tous les projets sont actuellement en réévaluation du fait de ce séisme -- la Société est assurée que les fonds contribués par ses membres seront bien employés aux fins souhaitées.

Les membres se souviennent sans doute que la Société avait collaboré avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada à la construction de sept écoles primaires au Sri Lanka après le tsunami de 2006, puis avec l'organisme Elephant Thoughts pour rebâtir une école secondaire dans la province chinoise du Sichuan après le séisme qui y a sévi en 2008. La Société avait aussi participé financièrement à acheter des ballons et des jeux pour les enfants internés pendant la guerre du Kosovo.

Selon la présidente de la SITCT, Karen Laughlin, « bien que les objets charitables de notre organisme soient de 'promouvoir la santé dans la collectivité par la diffusion des arts internes de santé *Tai Chi Taoïste*^{MC}, nous sommes touchés par la souffrance engendrée par ce désastre naturel, d'où un partenariat avec un organisme sérieux qui saura mettre à bon usage les contributions de nos membres. Ceux qui souhaitent faire un don, peuvent le faire par l'entremise de leur section locale. »

Au Canada, la Société émettra des reçus pour fin d'impôt pour tout don à l'intention des victimes du séisme en Haïti. Prière d'inscrire le don sur une feuille de transaction en prenant bien soin d'indiquer le nom et l'adresse postale du donateur et la mention « Haïti ».

#